

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 26 Mars 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 446 118,632 TND, un actif net de 441 867,330 TND un bénéfice net annuel de 2 468,384 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Le Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » emploie 10,196% % de son actif des titres émis par la Banque « UIB », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « Évaluation des autres placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par « FCP AL IMTIEZ » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de

s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la Préparation des états financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne

Tunis, le 31 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-21	31-déc.-20
Portefeuille-titres	3.1	340 253,964	451 545,637
Actions cotées et droits rattachés		319 220,700	423 528,480
Titres des Organismes de Placement Collectif		21 033,264	28 017,157
Placements monétaires et disponibilités	3.3	105 864,668	150 247,547
Placements monétaires		43 577,959	0,000
Disponibilités		62 286,709	150 247,547
Créances d'exploitation		0,000	0,000
Total Actif		446 118,632	601 793,184
Passif			
Dettes sur opérations de pensions livrées		-	-
Opérateurs Crédeurs	3.5	2 108,925	2 214,422
Autres crédeurs divers	3.6	2 142,377	1 965,989
Total Passif		4 251,302	4 180,411
Actif net		441 867,330	597 612,773
Capital	3.7	440 195,899	603 033,188
Sommes distribuables	3.10	1 671,431	(5 420,415)
Sommes distribuables des exercices antérieurs		(3 939,749)	1,468
Sommes distribuables de la période		5 611,180	(5 421,883)
Actif net		441 867,330	597 612,773
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		446 118,632	601 793,184

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021	Période du 1er janvier au 31 décembre 2020
Revenus du portefeuille titres	3.2	14 824,045	4 345,000
Dividendes titres OPCVM		-	-
Revenus Actions et droits rattachés		14 806,500	4 345,000
Revenus des prises en pensions		17,545	-
Revenus des placements monétaires	3.4	3 011,671	2 379,159
Revenus des comptes à vue		3 011,671	2 379,159
Total des revenus des placements		17 835,716	6 724,159
Intérêts des mises en pension		-	-
Charges de gestion des placements	3.8	9 245,373	8 028,562
Revenus nets des placements		8 590,343	(1 304,403)
Autres charges	3.9	3 009,586	2 270,609
Résultat d'exploitation		5 580,757	(3 575,012)
Régularisation du résultat d'exploitation		30,423	(1 846,871)
Sommes distribuables de la période		5 611,180	(5 421,883)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(30,423)	1 846,871
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		13 518,285	(51 817,561)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(16 187,831)	3 465,829
Frais de négociation de titres		(442,827)	(310,373)
Résultat de la période		2 468,384	(52 237,117)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	2 468,384	(52 237,117)
Résultat d'exploitation	5 580,757	(3 575,012)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	13 518,285	(51 817,561)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(16 187,831)	3 465,829
Frais de négociation de titres	(442,827)	(310,373)
Distributions de dividendes	0,000	(2 821,746)
Transaction sur capital	(158 213,827)	234 565,199
Souscription	54 824,406	238 397,040
Capital	71 600,000	307 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	(16 984,155)	(67 624,337)
Régularisation des sommes distribuables	208,561	(1 878,623)
Rachat	213 038,233	3 831,841
Capital	281 800,000	4 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	(67 459,239)	(1 036,407)
Régularisation des sommes distribuables	(1 302,528)	(31,752)
Variation de l'actif net	(155 745,443)	179 506,336
Actif net		
En début de période	597 612,773	418 106,437
En fin de période	441 867,330	597 612,77
Nombre d'actions		
En début de période	7 695	4 665
En fin de période	5 593	7 695
Valeur liquidative	79,003	77,662
Taux de rendement de la période	1,726%	-12,670%

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP AL IMTIEZ est un FCP de catégorie mixte de distribution.

Il a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 et les opérations de souscription publique ont démarré le 01 juillet 2011.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire du fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du fonds.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 340 253,964 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31/12/2021	% actif
Actions		381 981,655	319 220,700	71,555%
ATB	10 000	28 800,000	22 900,000	5,133%
ATL	9 000	16 719,440	16 380,000	3,672%
BIAT	600	36 938,260	35 534,400	7,965%
BNA	5 500	49 847,332	42 905,500	9,618%
BT	4 500	39 462,000	24 705,000	5,538%
BTE (ADP)	2 800	41 168,920	20 115,200	4,509%
NBL AA	3 600	21 010,164	19 472,400	4,365%
SIAME	10 000	34 272,060	42 870,000	9,610%
STB	12 300	53 706,054	36 248,100	8,125%
TUNIS RE	1 800	14 562,286	12 603,600	2,825%
UIB	2 900	45 495,139	45 486,500	10,196%
Titres OPCVM		20 893,824	21 033,264	4,715%
FCP WAFA CAPITALISATION	168	20 893,824	21 033,264	4,715%
TOTAL		402 875,479	340 253,964	76,270%

Les entrées en portefeuille titres en 2021 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	178 375,57
Titres OPCVM	65 762,790
TOTAL	244 138,360

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins valeurs réalisées
Actions sociétés cotées	296 108,463	279 299,450	- 16 809,013
Titres OPCVM	72 839,855	73 461,037	621,182
TOTAL	368 948,318	352 760,487	- 16 187,831

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 14 824,045 TND au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2020
<u>Dividendes</u>	14 806,500	4 345,000
- des actions admises à la cote	14 806,500	4 345,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
<u>Revenus des prises en pensions</u>	<u>17,545</u>	0,000
TOTAL	14 824,045	4 345,000

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 105 864,668 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% actif
PLACEMENTS MONETAIRES		43 560,414	43 577,959	9,768%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>				
Pension livrée BIAT au 31/01/2022 à pour 32 jours : 43 BTA 5,6 % Août 2022		43 560,414	43 577,959	9,768%
Disponibilités		62 286,709	62 286,709	13,962%
Dépôts à vue		52 660,578	52 660,578	11,804%
Sommes à l'encaissement		11 982,154	11 982,154	2,686%
Sommes à régler		- 2 356,023	-2 356,023	-0,528%
TOTAL GENERAL		105 847,123	105 864,668	23,730%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2021 à 3 011,671 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts des comptes courants	3 011,671	2 379,159
TOTAL	3 011,671	2 379,159

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 2 108,925 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Commission distributeurs (TSB et TSI)	316,336	332,163
Commission gestionnaire (TSI)	1 581,691	1 660,815
Commission dépositaire (TSB)	210,898	221,444
TOTAL	2 108,925	2 214,422

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 2 142,377 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Redevance CMF	36,303	46,105
État impôts à payer	0,000	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	2 106,074	1 919,884
TOTAL	2 142,377	1 965,989

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

	2021	2020
<u>Capital initial dès sa constitution</u>		
Montant (en nominal)	769 500,000	466 500,000
Nombre de Parts	7 695	4 665
Nombre de porteurs de Parts	28	27
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	71 600,000	307 900,000
Nombre de parts émises	716	3 079
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	281 800,000	4 900,000
Nombre de parts rachetées	2 818	49
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	559 300,000	769 500,000
Sommes non distribuables	-119 104,101	-166 466,812
Montant du capital au 31-12	440 195,899	603 033,188
<u>Nombre de parts</u>	5 593	7 695
Nombre de porteurs de Parts	22	28

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2021 :

Désignation	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	93,172	46,268
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur actions et droits	13 425,113	-51 863,829
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres OPCVM	621,182	0,000
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	-16 809,013	3 465,829
Frais négociation de titres	-442,827	-310,373
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-3 112,373	-48 662,105
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-166 466,812	-51 216,777
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-16 984,155	-67 624,337
Régularisations sommes non distribuables rachats	67 459,239	1 036,407
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-119 104,101	-166 466,812

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 9 245,373 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2020
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 386,812	1 204,292
Commission gestionnaire (TSI)	6 934,012	6 021,396
Commission dépositaire (TSB)	924,549	802,874
TOTAL	9 245,373	8 028,562

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 3 009,586 TND et représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2020
Redevance CMF	462,253	401,411
Honoraires commissaire aux comptes	2 547,333	1 869,198
Dotations aux amortissement et provisions	0,000	0,000
TOTAL	3 009,586	2 270,609

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2021 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	-5 420,415	-504,355	1 985,021	-3 939,749
Exercice 2021	5 580,757	712,916	-682,493	5 611,180
SOMMES DISTRIBUABLES				1 671,431

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP AL IMTIEZ au 31/12/2021 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
- Titres à livrer	0,000	0,000
- Titres à recevoir	-2 356,020	0,000
Total	-2 356,020	0,000

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des placements	3,189	0,874	2,870	2,805	3,271
Charges de gestion des placements	-1,653	-1,043	-1,769	-1,882	-1,714
REVENUS NET DES PLACEMENTS	1,536	-0,170	1,101	0,923	1,557
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,538	-0,295	-0,548	-0,501	-0,492
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,998	-0,465	0,554	0,423	1,064
Régularisation du résultat d'exploitation	0,005	-0,240	0,051	0,004	-0,099
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	1,003	-0,705	0,605	0,428	0,966
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	2,417	-6,734	2,854	-6,624	3,823
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-2,894	0,450	-0,581	6,523	1,541
Frais de négociation de titres	-0,079	-0,040	-0,060	-0,111	-0,043
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	-0,556	-6,324	2,212	-0,213	5,321
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,441	-6,788	2,766	0,210	6,385
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,001	0,002
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	-0,556	-6,324	2,212	-0,212	5,323
Régularisation du résultat non distribuable	0,894	-4,330	0,544	-0,117	-0,316
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,338	-10,654	2,756	-0,329	5,007
Distribution de dividendes	0,000	0,605	0,428	0,965	0,997
Valeur Liquidative	79,003	77,662	89,626	86,693	87,559

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	1,779%	1,581%	1,870%	2,072%	1,989%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,579%	0,447%	0,579%	0,551%	0,572%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	1,074%	-0,704%	0,586%	0,466%	1,235%
Actif Net Moyen	519 740,052	507 859,605	441 260,536	486 436,013	500 369,201

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement "TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.